

ADR RECYCLAGE BASE (RB)

ADR RECY BASE

Transport de marchandises dangereuses

FORMATION RECYCLAGE BASE RB

Accord européen pour le transport international de marchandises Dangereuses par Route. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

Objectifs

- Actualiser les connaissances nécessaires pour transporter des marchandises dangereuses (TMD) conformément aux prescriptions de l'ADR et de l'arrêté TMD en vigueur
- Obtenir le renouvellement du certificat ADR base.

Public Visé

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Les conducteurs transportant des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules-citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-citernes.

Pré Requis

Être titulaire d'un certificat de base dont la limite de validité n'est pas dépassée.

Parcours pédagogique

- Quizz d'évaluation
- Obligation des intervenants Les règlements : ADR et arrêté français TMD
- Classification et identification des matières dangereuses.
 - > Experiences
- Conditionnement et marquage des colis
- Exemptions et dispenses d'application
- Chargement et déchargement
- Documents réglementaires et signalisations
- Exercices d'extinction de feux ou simulateur
- Transport : règles de conduite spécifiques, tunnels, limitation de vitesse, stationnement, accidentologie
- Mesures de sûreté
- Cas spécifiques des déchets
- Evaluation des acquis
- Examen final

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764



Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation.
- Questions réponses, partage d'expériences.

Qualification Intervenant(e)(s)

Cette formation est réalisée par un organisme agréé par Arrêté Ministériel (Son identité et ses références d'agrément sont mentionnées sur le devis et la convention de formation).

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique réalisée à la fin de la formation. La réussite à cet examen permet l'obtention d'une nouvelle carte ADR
Un Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Inscription sur demande de devis incluant les CGV

Tarifs : Nous consulter

Délai d'accès selon le calendrier prévisionnel et état de remplissage

Parcours possible pour les personnes en situation de handicap – Nous consulter

Effectif

De 1 à 16 Personnes



Contactez-nous !

Magali Malvezzy
assistante administrative

Tél. : 0559830039

Mail : capl-formation@city-pro.info

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764